

réunissant autour de lui et le Définitoire général et les Ministres de toutes les Provinces, dans les lieux mêmes où cet Ordre a pris naissance.

Le Souverain Pontife Pie X, de notre Ordre le très auguste Protecteur, par les trois documents ci-dessus transcrits a sans mesure augmenté et comblé notre allégresse. Il nous avait d'ailleurs daigné promettre cette grâce, au mois de novembre dernier, alors qu'à l'occasion de son jubilé sacerdotal la foule des fidèles et les religieux de tout institut se faisant un devoir de l'approcher pour lui présenter leurs vœux et leurs dons, nous avons nous-même, selon le devoir de notre charge, fait ce que tous faisaient. Qu'il nous fut agréable de pouvoir accomplir cet acte personnellement ! Ce fut le 5 novembre, dans l'audience particulière qui nous fut accordée, à nous et à notre Définitoire général.

Nous présentâmes à Sa Sainteté, au nom de tous les Frères et Sœurs de la triple famille qui nous reconnaît pour son Chef, une adresse où les présages de prospérité et de bonheur, les vœux de nos cœurs, la pleine soumission de nos esprits et l'assurance de nos ferventes prières offertes à Dieu pour la conservation de sa précieuse existence, étaient exprimés. Nous lui renouvelâmes aussi notre pleine adhésion d'esprit et de volonté à la condamnation des erreurs réprouvées par lui dans ses récentes Encycliques et Décrets, lui déclarant que ces documents pontificaux seraient regardés par tous les Fis de saint François comme le programme de leurs études : « Les « Frères Mineurs, disions-nous, se souvenant de l'Esprit de l'Institut « Séraphique qui dans tous les temps a pris la défense de la Chaire « de Saint Pierre, protestent en cette bienheureuse circonstance « qu'ils auront à l'avenir encore plus de foi, encore plus de zèle. « Ils seront donc avec Votre Sainteté et pour Votre Sainteté, Vos « pensées et Vos doctrines seront nôtres, nôtres aussi Vos œuvres et « Vos paroles : selon que Vous, Père Saint, approuvez ou condamnez, « nous aussi nous approuvons ou condamnons ! »

En même temps, nous lui remettons l'obole de la charité séraphique que nous avons recueillie dans tout l'Ordre et particulièrement parmi nos Tertiaires du monde entier ; et nous lui parlions de notre intention de célébrer à Assise le Chapitre général et le VII^e Centenaire de l'Ordre, lui demandant pour l'heureux succès de ces affaires sa bénédiction très auguste de Protecteur.